Enseignement supérieur
Québec
Direction de l'accès à l'information et des plaintes

PAR COURRIEL

Québec, le 2 novembre 2026

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/26-752

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande formulée en application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après « la Loi »), visant à obtenir le ou les documents suivants :

- Tout document qui fait mention des subventions octroyées par le gouvernement du Québec pour appuyer les études supérieures des membres des communautés autochtones entre les années 2006 et 2026 inclusivement.

Vous trouverez ci-annexé les documents pouvant répondre partiellement à votre demande. En effet, les documents repérés sont ceux qui ont été produits par le ministère de l'Enseignement supérieur depuis sa création en juin 2020. Les signatures ont été caviardées des documents en application des articles 53, 54, 56 et 59 de la Loi.

Par ailleurs, l'article 1 de la Loi ne porte que sur les documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions.

Pour les documents couvrant la période de 2006 à 2020, une décision distincte vous a été ou vous sera transmise par le ministère de l'Éducation en réponse à la demande identifiée au numéro 26-844.

… 2

Édifice Marie-Guyart
1035, rue De La Chevrotière, 27e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 646-5324
acces@education.gouv.qc.ca

Vous trouverez ci-annexé une reproduction des articles de la Loi ainsi mentionnés.

Nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt
IB/MNG/mc

p. j. 27

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le XX mois 2023

Madame Mylène Girard
Présidente
Collège d'Alma
675 boul. Auger
Alma (Qc) G8B 2B7

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente de 335 000 $, soit 167 500 $ en 2022-2023 et 167 500 $ en 2023-2024, sous réserve de l'allocation en sa faveur, conformément à la loi, des crédits appropriés pour l'exercice 2023-2024 est accordé à votre établissement, afin de soutenir le projet de délocalisation de la formation AEC protection de la faune dans la communauté de Listuguj.

Le secteur de l'Accessibilité, de la Réussite et de l'Expérience étudiante vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

c. c. : Mme Marie-Ève Gravel, Directrice générale

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le XX mois 2023

Madame Melissa Mollen-Dupuis
Présidente
Wapikoni mobile
1208, rue Beaubien Est, suite 108
Montréal (Qc) H2S 1T7

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente de 150 000 $ en 2022-2023, est accordé au Wapikoni mobile, afin de soutenir sa mission auprès des jeunes Autochtones du Québec.

Le secteur de l'Accessibilité, de la Réussite et de l'Expérience étudiante vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

c. c. : Mme Véronique Rankin, Directrice générale

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le XX mois 2023

Monsieur Luc Dion
Président
Cégep de Sept-Îles
175, rue de la Vérendrye
Sept-Îles (Qc) G4R 5B7

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente de 120 000 $, soit 40 000 $ en 2022-2023, 40 000 $ en 2023-2024 et 40 000 $ en 2024-2025, sous réserve de l'allocation en sa faveur, conformément à la loi, des crédits appropriés pour les exercices 2023-2024 et 2024-2025, est accordé au cégep de Sept-Îles, afin de soutenir son projet de dépistage et soutien à l'obtention d'un diagnostic pour les étudiants autochtones. Projet issu du sous-comité sectoriel en Éducation et en Enseignement supérieur de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones.

Le secteur de l'Accessibilité, de la Réussite et de l'Expérience étudiante vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

c. c. : M. David Beaudin, Directeur général

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le XX mois 2023

Monsieur Charles Nadeau
Président
Cégep de Trois-Rivières
3500, rue De Courval
Trois-Rivières (Qc) G8Z 1T2

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente de 619 029 $, soit 20 000 $ en 2022-2023, 186 343 $ en 2023-2024, 206 343 $ en 2024-2025 et 206 343 en 2025-2026, sous réserve de l'allocation en sa faveur, conformément à la loi, des crédits appropriés pour les exercices 2023-2024 à 2025-2026, est accordé au cégep de Trois-Rivières, afin de soutenir son projet *Exprime ton potentiel*.

Le secteur de l'Accessibilité, de la Réussite et de l'Expérience étudiante vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

c. c. : M. Louis Gendron, Directeur général

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le XX mois 2023

Madame Gwyneth Edwards
Présidente
Collège John-Abbott
21275, Lakeshore road
Sainte-Anne-de-Bellevue (Qc) H9X 3L9

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière additionnelle non récurrente de 50 000 $, soit 10 000 $ en 2022-2023 et 40 000 $ en 2023-2024, sous réserve de l'allocation en sa faveur, conformément à la loi, des crédits appropriés pour l'exercice 2023-2024, est accordée au collège John-Abbott, afin de soutenir son projet Tremplin au succès pour les étudiants autochtones.

Le secteur de l'Accessibilité, de la Réussite et de l'Expérience étudiante vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

c. c. : M. John Halpin, Directeur général

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le XX mois 2023

Madame Guylaine Simard
Présidente
Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Saguenay (Qc) G7H 2B1

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière additionnelle non récurrente de 75 000 $, soit 64 000 $ en 2022-2023 et 11 000 $ en 2023-2024, sous réserve de l'allocation en sa faveur, conformément à la loi, des crédits appropriés pour l'exercice 2023-2024, est accordé l'Université du Québec à Chicoutimi, afin de soutenir un projet visant à contrer l'intimidation auprès des Premières Nations et des Inuits, issus du Pôle sur les transitions en enseignement supérieur.

Le secteur de l'Accessibilité, de la Réussite et de l'Expérience étudiante vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

c. c. : M. Ghislain Samson, recteur

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le XX mois 2023

Monsieur Armel Didier Tella
Président
Université du Québec en Outaouais
283, boul. Alexandre-Taché,
Gatineau (Québec) J9A 1L8

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière additionnelle non récurrente de 75 000 $, soit 62 000 $ en 2022-2023 et 13 000 $ en 2023-2024, sous réserve de l'allocation en sa faveur, conformément à la loi, des crédits appropriés pour l'exercice 2023-2024, est accordé l'Université du Québec en Outaouais, afin de soutenir un projet visant à contrer l'intimidation auprès des Premières Nations et des Inuit, issus du Pôle en enseignement supérieur.

Le secteur de l'Accessibilité, de la Réussite et de l'Expérience étudiante vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

c. c. : M. Murielle Laberge, rectrice

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le XX mois 2023

Monsieur Denis Paré
Président
Université de Sherbrooke
2500, boulevard de l'Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière additionnelle non récurrente de 75 000 $, soit 64 000 $ en 2022-2023 et 11 000 $ en 2023-2024, sous réserve de l'allocation en sa faveur, conformément à la loi, des crédits appropriés pour l'exercice 2023-2024, est accordé l'Université de Sherbrooke, afin de soutenir un projet visant à contrer l'intimidation auprès des Premières Nations et des Inuit, issues du Pôle en enseignement supérieur.

Le secteur de l'Accessibilité, de la Réussite et de l'Expérience étudiante vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

c. c. : M. Pierre Cossette, recteur

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le XX mois 2023

Madame Nadine Rouleau
Présidente
Université du Québec à Rimouski
300, allée des Ursuline
Rimouski (Québec) G5L 3A1

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière additionnelle non récurrente de 220 000 $, soit 110 000 $ en 2022-2023 et 110 000 $ en 2023-2024, sous réserve de l'allocation en sa faveur, conformément à la loi, des crédits appropriés pour l'exercice 2023-2024, est accordé l'Université du Québec Rimouski, afin de soutenir les étudiants autochtones.

Le secteur de l'Accessibilité, de la Réussite et de l'Expérience étudiante vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

c. c. : M. François Deschênes, recteur

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le XX mois 2023

Madame Nicole Martel
Présidente
Université TÉLUQ
455, rue du Parvis
Québec (Québec) G1K 9H6

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière additionnelle non récurrente de 270 000 $, soit 135 000 $ en 2022-2023 et 135 000 $ en 2023-2024, sous réserve de l'allocation en sa faveur, conformément à la loi, des crédits appropriés pour l'exercice 2023-2024, est accordée à l'Université TÉLUQ, afin de soutenir les étudiants autochtones.

Le secteur de l'Accessibilité, de la Réussite et de l'Expérience étudiante vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

c. c. : M. François Deschênes, recteur

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le XX mois 2023

Monsieur Frantz Saintellemy
Chancelier et président
Université de Montréal
2900, boul. Édouard-Montpetit
Montréal (Québec) H3T 1J4

Monsieur le Chancelier et Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière additionnelle non récurrente de 270 000 $, soit 135 000 $ en 2022-2023 et 135 000 $ en 2023-2024, sous réserve de l'allocation en sa faveur, conformément à la loi, des crédits appropriés pour l'exercice 2023-2024, est accordée à l'Université de Montréal, afin de soutenir les étudiants autochtones.

Le secteur de l'Accessibilité, de la Réussite et de l'Expérience étudiante vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Chancelier et Président, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

c. c. : M. Daniel Jutras, recteur

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le XX mois 2023

Monsieur Robert Hall
Président
Université Bishop's
2600, rue College
Sherbrooke (Québec) J1M 1Z7

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière additionnelle non récurrente de 270 000 $, soit 135 000 $ en 2022-2023 et 135 000 $ en 2023-2024, sous réserve de l'allocation en sa faveur, conformément à la loi, des crédits appropriés pour l'exercice 2023-2024, est accordé à l'Université Bishop's, afin de soutenir les étudiants autochtones.

Le secteur de l'Accessibilité, de la Réussite et de l'Expérience étudiante vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Chancelier et Président, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

c. c. : M. Michael Goldbloom, Principal et vice-chancelier

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 26 mars 2021

Monsieur Jean St-Gelais
Président du conseil d'administration
Université Laval
2325, rue de l'Université
Québec (Québec) G1V 0A6

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière totalisant 120 000 $ est accordée à l'Université Laval pour les exercices financiers 2020-2021 à 2022-2023, et ce, conformément à la loi, sous réserve de l'allocation des crédits appropriés. Cette aide est de 95 000 $ pour l'année 2020-2021, de 20 000 $ pour 2021-2022 et de 5 000 $ pour 2022-2023. Elle vise à soutenir la réalisation de la cinquième édition du Colloque sur la persévérance et la réussite scolaires chez les Premiers Peuples.

Le Secteur de la performance, du financement et du soutien à la gestion vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Pour l'obtention d'un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle ou sur l'organisation d'une activité publique, veuillez joindre la Direction des communications du ministère de l'Enseignement supérieur par courriel à dc@education.gouv.qc.ca ou par téléphone au 418 528-2265, poste 0.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

La ministre,



Danielle McCann

c. c. M^{me} Sophie D'Amours, rectrice, Université Laval

Québec
675, boulevard René-Lévesque Est
Aile René-Lévesque, bloc 4, 3^{e} étage
Québec (Québec) G1R 6C8
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^{e} étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 26 mars 2021

Monsieur Guillaume Marquis
Président du conseil d'administration
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boulevard du Collège
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière totalisant 51 803 $ est accordée au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue pour l'année 2020-2021. Cette aide vise à soutenir l'offre du programme d'éducation spécialisée en contexte autochtone.

Le Secteur de la performance, du financement et du soutien à la gestion vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Pour l'obtention d'un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle ou sur l'organisation d'une activité publique, veuillez joindre la Direction des communications du ministère de l'Enseignement supérieur par courriel à dc@education.gouv.qc.ca ou par téléphone au 418 528-2265, poste 0.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

La ministre,

Danielle McCann

c. c. M. Sylvain Blais, directeur général, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Québec
675, boulevard René-Lévesque Est
Aile René-Lévesque, bloc 4, 3e étage
Québec (Québec) G1R 6C8
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 26 mars 2021

Monsieur Luc Bourassa
Président du conseil d'administration
Cégep de Baie-Comeau
537, boulevard Blanche
Baie-Comeau (Québec) G5C 2B2

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière totalisant 50 000 $ est accordée au Cégep de Baie-Comeau pour les exercices financiers 2020-2021 et 2021-2022, et ce, conformément à la loi, sous réserve de l'allocation des crédits appropriés. Cette aide est de 45 000 $ pour l'année 2020-2021 et 5 000 $ pour 2021-2022. Elle vise à soutenir son projet de formation auprès des membres du personnel du Cégep sur les réalités autochtones.

Le Secteur de la performance, du financement et du soutien à la gestion vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Pour l'obtention d'un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle ou sur l'organisation d'une activité publique, veuillez joindre la Direction des communications du ministère de l'Enseignement supérieur par courriel à dc@education.gouv.qc.ca ou par téléphone au 418 528-2265, poste 0.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

La ministre,



Danielle McCann

c. c. M. Claude Montigny, directeur général. Cégep de Baie-Comeau

Québec
675, boulevard René-Lévesque Est
Aile René-Lévesque, bloc 4, 3e étage
Québec (Québec) G1R 6C8
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec

Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 26 mars 2021

Madame Monik Duhaime
Présidente du conseil d'administration
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
445, boulevard de l'Université
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière totalisant 89 250 $ est accordée à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour l'année 2020-2021. Cette aide vise à soutenir le projet de tremplin universitaire en collaboration avec le Centre régional d'éducation aux adultes Kitci Amik.

Le Secteur de la performance, du financement et du soutien à la gestion vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Pour l'obtention d'un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle ou sur l'organisation d'une activité publique, veuillez joindre la Direction des communications du ministère de l'Enseignement supérieur par courriel à dc@education.gouv.qc.ca ou par téléphone au 418 528-2265, poste 0.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

La ministre,

Danielle McCann

c. c. M. Vincent Rousson, recteur, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Québec
675, boulevard René-Lévesque Est
Aile René-Lévesque, bloc 4, 3e étage
Québec (Québec) G1R 6C8
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 26 mars 2021

Madame Johanne Jean
Présidente
Université du Québec
475 rue du Parvis
Québec (Québec) G1K 9H7

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière totalisant 112 000 $ est accordée à l'Université du Québec pour les exercices financiers 2020-2021 et 2021-2022, et ce, conformément à la loi, sous réserve de l'allocation des crédits appropriés. Cette aide est de 100 000 $ pour l'année 2020-2021 et 12 000 $ pour 2021-2022. Elle vise à soutenir la nouvelle programmation du Forum sur la réconciliation qui aura lieu à l'automne 2021.

Le Secteur de la performance, du financement et du soutien à la gestion vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Pour l'obtention d'un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle ou sur l'organisation d'une annonce publique, veuillez joindre la Direction des communications du ministère de l'Enseignement supérieur par courriel à dc@education.gouv.qc.ca ou par téléphone au 418 528-2265, poste 0.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

La ministre,

Danielle McCann

Québec
675, boulevard René-Lévesque Est
Aile René-Lévesque, bloc 4, 3e étage
Québec (Québec) G1R 6C8
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 14 décembre 2021

Monsieur Ram Panda
Président du Conseil d'administration
Université McGill
845, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 0G4

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente totalisant 1 907 042 $ sera accordée à l'Université McGill dans le cadre du programme de *Soutien financier aux membres des communautés autochtones*, sous réserve de l'allocation en sa faveur, conformément à la loi, des crédits appropriés pour les exercices financiers 2022-2023 et 2023-2024. Cette aide financière sera de 579 185 $ pour l'année 2021-2022, 661 079 $ pour 2022-2023 et 666 778 $ pour 2023-2024. Elle permettra de soutenir le déploiement de services culturellement sécurisants et pertinents au sein de votre établissement pour les étudiants autochtones.

Le Secteur de la performance, du financement, des interventions régionales et du soutien à la gestion vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Danielle McCann

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 14 décembre 2021

Madame Monik Duhaime
Présidente du conseil d'administration
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
445, boulevard de l'Université
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente totalisant 1 307 186 $ sera accordée à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue dans le cadre du programme de *Soutien financier aux membres des communautés autochtones*, sous réserve de l'allocation en sa faveur, conformément à la loi, des crédits appropriés pour les exercices financiers 2022-2023 et 2023-2024. Cette aide financière sera de 428 682 $ pour l'année 2021-2022, de 435 660 $ pour 2022-2023 et de 442 844 $ pour 2023-2024. Elle permettra de soutenir le déploiement de services culturellement sécurisants et pertinents au sein de votre établissement pour les étudiants autochtones.

Le Secteur de la performance, du financement, des interventions régionales et du soutien à la gestion vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.



Danielle McCann

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 14 décembre 2021

Monsieur Richard Fillion
Président du conseil d'administration
Université du Québec à Montréal
1430, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3J8

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente totalisant 1 395 345 $ sera accordée à l'Université du Québec à Montréal dans le cadre du programme de *Soutien financier aux membres des communautés autochtones*, sous réserve de l'allocation en sa faveur, conformément à la loi, des crédits appropriés pour les exercices financiers 2022-2023 et 2023-2024. Cette aide financière sera de 450 620 $ pour l'année 2021-2022, de 470 010 $ pour 2022-2023 et de 474 715 $ pour 2023-2024. Elle permettra de soutenir le déploiement de services culturellement sécurisants et pertinents au sein de votre établissement pour les étudiants autochtones.

Le Secteur de la performance, du financement, des interventions régionales et du soutien à la gestion vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Danielle McCann

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec

Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 14 décembre 2021

Madame Lyne Pépin
Présidente du conseil d'administration
Université du Québec à Trois-Rivières
3351, boulevard des Forges
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente totalisant 298 359 $ sera accordée à l'Université du Québec à Trois-Rivières pour l'année 2021-2022 dans le cadre du programme de *Soutien financier aux membres des communautés autochtones*. Cette aide financière permettra de soutenir le déploiement de services culturellement sécurisant et pertinent au sein de votre établissement pour les étudiants autochtones.

Le Secteur de la performance, du financement, des interventions régionales et du soutien à la gestion vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Danielle McCann

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 14 décembre 2021

Monsieur Denis Paré
Président du conseil d'administration
Université de Sherbrooke
2500, boulevard de l'Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Monsieur le Président,

Pour faire suite à votre demande pour la réalisation de stage en enseignement au sein des communautés autochtones, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'une somme non récurrente de 4 000 $ sera accordée à votre établissement pour l'année universitaire 2021-2022.

Ce financement est accordé dans le cadre du volet 3 « Stage d'enseignement en milieu autochtone » du programme *Soutien aux membres des communautés autochtones*. Vous recevrez prochainement la subvention pour ce projet.

Les activités réalisées devront faire l'objet d'une description détaillée dans le rapport d'activités 2021-2022 et figurer aux états financiers qui seront acheminés au ministère de l'Enseignement supérieur.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Danielle McCann

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 26 août 2022

Monsieur Raymond Lacroix
Président du conseil d'administration
Cégep de Rimouski
60, rue de l'Évêché Ouest
Rimouski (Québec) G5L 4H6

Monsieur le Président,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 45 000 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2022-2023.

En effet, votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les différents services et activités proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion au système d'enseignement collégial.

Le Bureau des relations avec les Premières Nations et les Inuit communiquera prochainement avec votre établissement afin de vous informer des modalités relatives à l'aide financière accordée.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Danielle McCann

c.c. : M. François Dormier, Directeur général, Cégep de Rimouski

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 26 août 2022

Madame Marie-Josée Bergeron
Présidente du conseil d'administration
Cégep de Trois-Rivières
3500, rue De Courval
Case postale 97
Trois-Rivières (Québec) G9A 5E6

Madame la Présidente,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 33 495 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2022-2023.

En effet, votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les différents services et activités proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion au système d'enseignement collégial.

Le Bureau des relations avec les Premières Nations et les Inuit communiquera prochainement avec votre établissement afin de vous informer des modalités relatives à l'aide financière accordée.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Danielle McCann

c.c. : M. Louis Gendron, Directeur général, Cégep de Trois-Rivières

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 26 août 2022

Monsieur Philippe Brunel
Président du conseil d'administration
Cégep de Shawinigan
2263, avenue du Collège
Case postale 610
Shawinigan (Québec) G9N 6V8

Monsieur le Président,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 16 156 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2022-2023.

En effet, votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les différents services et activités proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion au système d'enseignement collégial.

Le Bureau des relations avec les Premières Nations et les Inuit communiquera prochainement avec votre établissement afin de vous informer des modalités relatives à l'aide financière accordée.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Danielle McCann

c.c. : M. Éric Milette, Directeur général, Cégep de Shawinigan

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 26 août 2022

Monsieur Augustin Brais
Président du conseil d'administration
Cégep de Saint-Hyacinthe
3000, avenue Boullé
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1H9

Monsieur le Président,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 21 465 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2022-2023.

En effet, votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les différents services et activités proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion au système d'enseignement collégial.

Le Bureau des relations avec les Premières Nations et les Inuit communiquera prochainement avec votre établissement afin de vous informer des modalités relatives à l'aide financière accordée.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Danielle McCann

c.c. : M. Emmanuel Montini, Directeur général, Cégep de Sainte-Hyacinthe

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 26 août 2022

Madame Louise Hénault-Éthier
Présidente du conseil d'administration
Collège Ahuntsic
9155, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec) H2M 1Y8

Madame la Présidente,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 73 500 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2022-2023.

En effet, votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les différents services et activités proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion au système d'enseignement collégial.

Le Bureau des relations avec les Premières Nations et les Inuit communiquera prochainement avec votre établissement afin de vous informer des modalités relatives à l'aide financière accordée.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.



Danielle McCann

c.c : Mme Nathalie Valée, Directrice générale, Collège Ahunstic

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 26 août 2022

Madame Catherine Mounier
Présidente du conseil d'administration
Collège de Rosemont
6400, 16e Avenue
Montréal (Québec) H1X 2S9

Madame la Présidente,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 17 000 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2022-2023.

En effet, votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les différents services et activités proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion au système d'enseignement collégial.

Le Bureau des relations avec les Premières Nations et les Inuit communiquera prochainement avec votre établissement afin de vous informer des modalités relatives à l'aide financière accordée.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Danielle McCann

c.c. : Mme Caroline Roy, Directrice générale, Collège de Rosemont

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 26 août 2022

Madame Edwige Nelson
Présidente du conseil d'administration
Cégep du Vieux Montréal
255, rue Ontario Est
Montréal (Québec) H2X 1X6

Madame la Présidente,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 42 000 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2022-2023.

En effet, votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les différents services et activités proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion au système d'enseignement collégial.

Le Bureau des relations avec les Premières Nations et les Inuit communiquera prochainement avec votre établissement afin de vous informer des modalités relatives à l'aide financière accordée.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.



Danielle McCann

c.c. : Mme Mylène Boisclair, Directrice général, Cégep du Vieux-Montréal

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 26 août 2022

Madame Shannon Townsend
Présidente du conseil d'administration
Cégep Heritage
325, boul. de la Cité-des-jeunes
Gatineau (Québec) J8Y 6T3

Madame la Présidente,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 22 150 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2022-2023.

En effet, votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les différents services et activités proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion au système d'enseignement collégial.

Le Bureau des relations avec les Premières Nations et les Inuit communiquera prochainement avec votre établissement afin de vous informer des modalités relatives à l'aide financière accordée.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.



Danielle McCann

c.c. : M. Terry Kharyati, Directeur général, Cégep Héritage

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 26 août 2022

Madame Chantale Dugas
Présidente du conseil d'administration
Cégep François-Xavier Garneau
1660, boulevard de l'Entente
Québec (Québec) G1S 4S3

Madame la Présidente,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 109 000 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2022-2023.

En effet, votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les différents services et activités proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion au système d'enseignement collégial.

Le Bureau des relations avec les Premières Nations et les Inuit communiquera prochainement avec votre établissement afin de vous informer des modalités relatives à l'aide financière accordée.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.



Danielle McCann

c.c. : Mme Patricia Poirier, Directrice générale, Cégep François-Xavier-Garneau

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 26 août 2022

Madame Myreille Lalancette
Présidente du conseil d'administration
Cégep Baie-Comeau
537, boulevard Blanche
Baie-Comeau (Québec) G5C 2B2

Madame la Présidente,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 38 653 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2022-2023.

En effet, votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les différents services et activités proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion au système d'enseignement collégial.

Le Bureau des relations avec les Premières Nations et les Inuit communiquera prochainement avec votre établissement afin de vous informer des modalités relatives à l'aide financière accordée.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.



Danielle McCann

c.c. : Mme Manon Couturier, Directrice générale, Cégep de Baie-Comeau

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 26 août 2022

Monsieur Luc Dion
Président du conseil d'administration
Cégep de Sept-Îles
175, rue De La Vérendrye
Sept-Îles (Québec) G4R 5B7

Monsieur le Président,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 21 400 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2022-2023.

En effet, votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les différents services et activités proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion au système d'enseignement collégial.

Le Bureau des relations avec les Premières Nations et les Inuit communiquera prochainement avec votre établissement afin de vous informer des modalités relatives à l'aide financière accordée.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Danielle McCann

c.c. : M. David Beaudouin, Directeur général, Cégep de Sept-Îles

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 26 août 2022

Monsieur Christian Gendron
Président du conseil d'administration
Collège d'Alma
675, boulevard Auger Ouest
Alma (Québec) G8B 2B7

Monsieur le Président,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 84 515 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2022-2023.

En effet, votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les différents services et activités proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion au système d'enseignement collégial.

Le Bureau des relations avec les Premières Nations et les Inuit communiquera prochainement avec votre établissement afin de vous informer des modalités relatives à l'aide financière accordée.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Danielle McCann

c.c : Mme Marie-Ève Gravel, Directrice générale, Collège d'Alma

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 26 août 2022

Monsieur Gilles Déry
Président du conseil d'administration
Cégep de Chicoutimi
534, rue Jacques-Cartier Est
Saguenay (Québec) G7H 1Z6

Monsieur le Président,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 66 000 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2022-2023.

En effet, votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les différents services et activités proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion au système d'enseignement collégial.

Le Bureau des relations avec les Premières Nations et les Inuit communiquera prochainement avec votre établissement afin de vous informer des modalités relatives à l'aide financière accordée.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.



Danielle McCann

c.c. : M. André Gobeil, Directeur général, Cégep de Chicoutimi

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 26 août 2022

Madame Dominique Plourde
Présidente du conseil d'administration
Cégep de St-Félicien
1105, boulevard Hamel
Saint-Félicien (Québec) G8K 2R8

Madame la Présidente,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 149 400 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2022-2023.

En effet, votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les différents services et activités proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion au système d'enseignement collégial.

Le Bureau des relations avec les Premières Nations et les Inuit communiquera prochainement avec votre établissement afin de vous informer des modalités relatives à l'aide financière accordée.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Danielle McCann

c.c. : Mme Sylvie Prescott, Directrice générale, Cégep de St-Félicien

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 26 août 2022

Monsieur Michael Goldwax
Président du conseil d'administration
Collège Dawson
3040, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3Z 1A4

Monsieur le Président,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 102 200 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2022-2023.

En effet, votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les différents services et activités proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion au système d'enseignement collégial.

Le Bureau des relations avec les Premières Nations et les Inuit communiquera prochainement avec votre établissement afin de vous informer des modalités relatives à l'aide financière accordée.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Danielle McCann

c.c. : Mme Diane Gauvin, Directrice générale, Collège Dawson

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 26 août 2022

Monsieur Haig Basmajian
Président du conseil d'administration
Vanier College
821, avenue Sainte-Croix
Montréal (Québec) H4L 3X9

Monsieur le Président,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 18 350 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2022-2023.

En effet, votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les différents services et activités proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion au système d'enseignement collégial.

Le Bureau des relations avec les Premières Nations et les Inuit communiquera prochainement avec votre établissement afin de vous informer des modalités relatives à l'aide financière accordée.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Danielle McCann

c.c. : M. John McMahon, Directeur général, Vanier College

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 26 août 2022

Madame Gwyneth Edwards
Présidente du conseil d'administration
Cégep John Abbott
21 275, rue Lakeshore
Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3L9

Madame la Présidente,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 53 575 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2022-2023.

En effet, votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les différents services et activités proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion au système d'enseignement collégial.

Le Bureau des relations avec les Premières Nations et les Inuit communiquera prochainement avec votre établissement afin de vous informer des modalités relatives à l'aide financière accordée.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Danielle McCann

c.c : M. John Halpin, Directeur général, Cégep John Abott

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 26 août 2022

Monsieur François Paradis
Président du conseil d'administration
Champlain Regional College
900, rue Riverside
Saint-Lambert (Québec) J4P 3P2

Monsieur le Président,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 133 071 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2022-2023.

En effet, votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les différents services et activités proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion au système d'enseignement collégial.

Le Bureau des relations avec les Premières Nations et les Inuit communiquera prochainement avec votre établissement afin de vous informer des modalités relatives à l'aide financière accordée.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.



Danielle McCann

c.c. : Mme Odette Côté, Directrice générale, Champlain Regional College

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 26 août 2022

Monsieur Serge Foucher
Président du conseil d'administration
Cégep Marie-Victorin
7000, rue Marie-Victorin
Montréal (Québec) H1G 2J6

Monsieur le Président,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 84 667 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2022-2023.

En effet, votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les différents services et activités proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion au système d'enseignement collégial.

Le Bureau des relations avec les Premières Nations et les Inuit communiquera prochainement avec votre établissement afin de vous informer des modalités relatives à l'aide financière accordée.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Danielle McCann

c.c. : M. Sylvain Mandeville, Directeur général, Cégep Marie-Victorin

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 26 août 2022

Monsieur Guillaume Marquis
Président du conseil d'administration
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boulevard du Collège
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5

Monsieur le Président,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 97 078 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2022-2023.

En effet, votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les différents services et activités proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion au système d'enseignement collégial.

Le Bureau des relations avec les Premières Nations et les Inuit communiquera prochainement avec votre établissement afin de vous informer des modalités relatives à l'aide financière accordée.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Danielle McCann

c.c. : M. Sylvain Blais, Directeur général, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 25 août 2022

Monsieur Christian Gendron
Président
Collège d'Alma
675, boulevard Auger Ouest
Alma (Québec) G8B 2B7

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente de 6 400 $ est accordée au collège d'Alma afin de soutenir la réalisation d'un stage de solidarité pour quatre étudiants autochtones du programme *Techniques d'intervention en milieu carcéral* et *Techniques policières des Premières Nations*.

Le Secteur de la performance, du financement, des interventions régionales et du soutien à la gestion vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Danielle McCann

c. c. : M^me^ Marie-Ève Gravel, directrice générale, Collège d'Alma

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 25 août 2022

Monsieur Jocelyn Gagnon
Président
Collège de Maisonneuve
3800, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1X 2A2

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente de 41 105 $ pour l'année financière 2022-2023 est accordée à l'Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants du Collège de Maisonneuve afin de soutenir le projet de création de boîte à outils pour le personnel de la santé et des services sociaux au Québec, en collaboration avec l'Université du Québec à Rimouski et la Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador.

Le Secteur de la performance, du financement, des interventions régionales et du soutien à la gestion vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Danielle McCann

c. c. : M^{me} Malika Habel, directrice générale, Collège de Maisonneuve

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^{e} étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^{e} étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 28 mars 2023

Philippe Meilleur
Président
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
85A, boulevard Maurice-Bastien, bureau 100
Wendake (Québec) G0A 4V0

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que je vous annonce que j'accorde au Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec une aide financière de 5 000 000 $, soit 1 000 000 $ par année pour les exercices financiers 2022-2023 à 2026-2027, sous réserve de l'allocation des crédits appropriés pour les exercices financiers 2023-2024 à 2026-2027. Ce financement permettra de soutenir le déploiement de la Stratégie en enseignement supérieur du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec.

Le Secteur de l'accessibilité, de la réussite et de l'expérience étudiante vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui y sont rattachées.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

c. c. M^{me} Tanya Sirois, directrice générale, Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^{e} étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^{e} étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 27 mars 2025

Madame Sarah Aloupa
Présidente
Kativik Ilisarniliriniq
9800, boulevard Cavendish
Saint-Laurent (Québec) H4M 2V9
sarah.aloupa@kativik.qc.ca

Madame la Présidente,

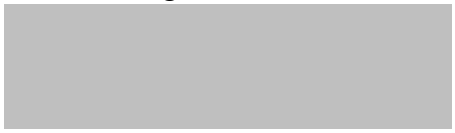
J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente de 6 275 930 $ est accordée à Kativik Ilisarniliriniq afin de soutenir le déploiement de l'enseignement supérieur au Nunavik, le développement du programme *Arts, lettres et communication* ainsi qu'un programme à temps plein de formation des maîtres.

Le montant de l'aide sera versé comme suit : 625 915 $ en 2024-2025, 2 105 775 $ en 2025-2026, 2 268 359 $ en 2026-2027 et 1 275 881 $ en 2027-2028, sous réserve de l'allocation en sa faveur, conformément à la loi, des crédits appropriés pour l'exercice financier 2024-2025 à 2027-2028.

Le sous-ministériat de l'accessibilité, de la réussite et de l'expérience étudiante du Ministère vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.



c. c. : M^me^ Harriet Keleutak, directrice générale de Kativik Ilisarniliriniq
M^me^ Lisa Mesher, directrice générale adjointe de Kativik Ilisarniliriniq

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 22 mars 2024

Madame Stéphany Gaudreault
Présidente du conseil d'administration
Cégep de Saint-Félicien
1105, boulevard Hamel
Saint-Félicien (Québec) G8K 2R8

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière maximale de 2 194 405 $ est accordée au Cégep de Saint-Félicien pour les exercices financiers 2023-2024 à 2026-2027, soit 1 000 000 $ pour 2023-2024, 251 185 $ pour 2024-2025, 638 980 $ pour 2025-2026 et 304 240 $ pour 2026-2027, sous réserve de l'allocation des crédits appropriés pour les exercices financiers 2024-2025 à 2026-2027, afin de soutenir le déploiement du programme d'études collégiales *Soins infirmiers* au Nunavik.

Le Secteur de l'accessibilité, de la réussite et de l'expérience étudiante vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent. Rappelons que ce financement est possible grâce au Plan d'action nordique 2023-2028 de la Société du Plan Nord.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

c. c. : M^me^ Lisa Mesher, directrice générale, Commission scolaire Kativik
M. Mamadou Diop, directeur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
M. Dominic Pelland, directeur des soins infirmiers et des services hospitaliers
M^me^ Lydia Wat, directrice de l'employabilité, Gouvernement régional Kativik

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 28 mars 2024

Madame Stéphanie Nepton
Présidente
Centre Mamik Lac-St-Jean
700, rue Otis
Roberval (Québec) G8H 2N4
stephanie.nepton@centremamik.com

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente de 295 000 $, soit 31 000 $ en 2023-2024, 88 000 $ en 2024-2025, 88 000 $ en 2025-2026 et 88 000 $ en 2026-2027, est accordée au Centre Mamik Lac-St-Jean, sous réserve de l'allocation en sa faveur, conformément à la loi, des crédits appropriés pour les exercices 2024-2025 à 2026-2027. Cette subvention permettra au Centre de soutenir ses activités d'encadrement et d'intervention auprès de la population des Premières Nations et des Inuit qui poursuit des études en enseignement supérieur dans la région du Lac-Saint-Jean.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.



Pascale Déry

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 28 mars 2024

Madame Liliane Awashish
Présidente
Centre Mamik Saguenay
491, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec) G7H 1Z9
liliane.awashish@centremamik.com

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente de 295 000 $, soit 31 000 $ en 2023-2024, 88 000 $ en 2024-2025, 88 000 $ en 2025-2026 et 88 000 $ en 2026-2027, est accordée au Centre Mamik Saguenay sous réserve de l'allocation en sa faveur, conformément à la loi, des crédits appropriés pour les exercices 2024-2025 à 2026-2027. Cette subvention permettra au Centre de soutenir ses activités d'encadrement et d'intervention auprès de la population des Premières Nations et des Inuit qui poursuit des études en enseignement supérieur dans la région du Saguenay.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 28 mars 2024

Madame Jessy Lapointe
Présidente
Centre Mamik Lac-St-Jean Est
320, rue Collard
Alma (Québec) G8B 1M9
Jessy.lapointe@centremamik.com

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente de 295 000 $, soit 31 000 $ en 2023-2024, 88 000 $ en 2024-2025, 88 000 $ en 2025-2026 et 88 000 $ en 2026-2027, est accordée au centre Mamik Lac-St-Jean Est, sous réserve de l'allocation en sa faveur, conformément à la loi, des crédits appropriés pour les exercices 2024-2025 à 2026-2027. Cette subvention permettra au Centre de soutenir ses activités d'encadrement et d'intervention auprès de la population des Premières Nations et des Inuit qui poursuit des études en enseignement supérieur dans la région du Lac-St-Jean Est.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 28 mars 2024

Madame Melissa Mollen-Dupuis
Présidente
Wapikoni mobile
1208, rue Beaubien Est, bureau 108
Montréal (Québec) H2S 1T7

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente de 400 000 $, soit 200 000 $ en 2023-2024 et 200 000 $ en 2024-2025, est accordée au Wapikoni mobile pour l'accomplissement de sa mission, sous réserve de l'allocation en sa faveur, conformément à la loi, des crédits appropriés pour l'exercice 2024-2025.

Le Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

c. c. : Véronique Rankin, directrice générale, Wapikoni mobile

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 27 février 2024

Madame Monik Duhaime
Présidente du conseil d'administration
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
445, boulevard de l'Université
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
Mduhaime5@gmail.com

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente de 75 000 $, soit 51 600 $ en 2023-2024 et 23 400 $ en 2024-2025, est accordée à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour soutenir un projet du Pôle régional en enseignement supérieur de l'Abitibi-Témiscamingue qui vise à contrer l'intimidation auprès des Premières Nations et des Inuit. Cette aide vous sera versée sous réserve de l'allocation des crédits appropriés pour l'exercice financier 2024-2025.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 27 février 2024

Monsieur Philippe Harvey
Président du conseil d'administration
Cégep de Sept-Îles
175, rue De La Vérendrye
Sept-Îles (Québec) G4R 5B7
philippe@locationdelanse.ca

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente de 75 000 $, soit 51 600 $ en 2023-2024 et 23 400 $ en 2024-2025, est accordée au Cégep de Sept-Îles pour soutenir un projet du Pôle régional en enseignement supérieur de la Côte-Nord qui vise à contrer l'intimidation auprès des Premières Nations et des Inuit. Cette aide vous sera versée sous réserve de l'allocation des crédits appropriés pour l'exercice financier 2024-2025.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 27 février 2024

Monsieur Alex Vandal-Millette
Président du conseil d'administration
Cégep de Sorel-Tracy
3000, boulevard de Tracy
Sorel-Tracy (Québec) J3R 5B9
secretariatgeneral@cegepst.qc.ca

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente de 75 000 $, soit 51 600 $ en 2023-2024 et 23 400 $ en 2024-2025, est accordée au Cégep de Sorel-Tracy pour soutenir un projet du Pôle régional en enseignement supérieur de la Montérégie qui vise à contrer l'intimidation auprès des Premières Nations et des Inuit. Cette aide vous sera versée sous réserve de l'allocation des crédits appropriés pour l'exercice financier 2024-2025.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 27 février 2024

Monsieur Bernard Tremblay
Président-directeur général
Fédération des cégeps
800, boulevard de Maisonneuve
Montréal (Québec) H2L 4L8
pdg@fedecegep.qc.ca

Monsieur le Président-Directeur général,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente de 447 750 $, soit 33 750 $ en 2023-2024, 135 000 $ en 2024-2025, 138 000 $ en 2025-2026 et 141 000 $ en 2026-2027, est accordée à la Fédération des cégeps pour soutenir la réalisation du projet de coordination qui vise à assurer l'attraction, la persévérance et la réussite des étudiants issus des premiers peuples. Cette aide vous sera versée sous réserve de l'allocation des crédits appropriés pour les exercices financiers 2024-2025 à 2026-2027.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président-Directeur général, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 27 février 2024

Monsieur Alexandre Cloutier
Président du conseil d'administration
Université du Québec
475, rue du Parvis
Québec (Québec) G1K 9H7
alexandre.cloutier@uquebec.ca

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente de 131 260 $, soit 80 000 $ en 2023-2024 et 51 260 $ en 2024-2025, est accordée à l'Université du Québec pour soutenir le projet de formation Peuples autochtones 101. Cette aide vous sera versée sous réserve de l'allocation des crédits appropriés pour l'exercice financier 2024-2025.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 27 février 2024

Madame Myreille Lalancette
Présidente du conseil d'administration
Cégep de Baie-Comeau
537, boulevard Blanche
Baie-Comeau (Québec) G5C 2B2
secretariatgeneral@cegepbc.ca

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente de 55 600 $, soit 45 000 $ en 2023-2024 et 10 600 $ en 2024-2025, est accordée au Cégep de Baie-Comeau pour soutenir le projet Tremplin DEC autochtone. Cette aide vous sera versée sous réserve de l'allocation des crédits appropriés pour l'exercice financier 2024-2025.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 27 février 2024

Monsieur Simon Prévost
Président du conseil d'administration
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888
Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
simon.prevost@desjardins.com

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente de 170 000 $, soit 10 000 $ en 2023-2024, 100 000 $ en 2024-2025 et 60 000 $ en 2025-2026, est accordée à l'Université du Québec à Montréal pour soutenir la réalisation du colloque La persévérance et la réussite scolaire chez les Premiers Peuples. Cette aide vous sera versée sous réserve de l'allocation des crédits appropriés pour les exercices financiers 2024-2025 et 2025-2026.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 27 février 2024

Madame Guylaine Simard
Présidente du conseil d'administration
Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
gsimard@museedufjord.com

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente de 450 000 $, soit 20 000 $ en 2023-2024, 215 000 $ en 2024-2025 et 215 000 $ en 2025-2026, est accordée à l'Université du Québec à Chicoutimi pour soutenir les projets du Pôle sur les transitions en enseignement supérieur qui visent la transition vers l'enseignement supérieur des Premiers Peuples. Cette aide vous sera versée sous réserve de l'allocation des crédits appropriés pour les exercices financiers 2024-2025 et 2025-2026.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.



Pascale Déry

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 27 février 2024

Monsieur Simon Prévost
Président du conseil d'administration
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888
Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
simon.prevost@desjardins.com

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente de 78 750 $, soit 10 000 $ en 2023-2024 et 68 750 $ en 2024-2025, est accordée à l'Université du Québec à Montréal pour soutenir la réalisation de l'école d'été Wapikoni. Cette aide vous sera versée sous réserve de l'allocation des crédits appropriés pour l'exercice financier 2024-2025.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec

Gouvernement du Québec
Cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 15 février 2024

Madame Monique F. Leroux
Présidente du conseil d'administration
Université de Sherbrooke
2500, boulevard de l'Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Monique.leroux@prioratcapital.com

Madame la Présidente,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme *Soutien aux membres des communautés autochtones*, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'une somme non récurrente de 448 153 $ pour l'année universitaire 2023-2024 a été accordée à l'Université de Sherbrooke, afin de soutenir les projets visant l'accueil et le soutien des étudiants issus des Premières Nations et des Inuit ainsi que les activités de sensibilisation des communautés universitaires.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.



Pascale Déry

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec

Gouvernement du Québec
Cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 15 février 2024

Monsieur Jean Houde
Président du conseil d'administration
Université Laval
2325, rue de l'Université,
Québec (Québec) G1V 0A6
Jeanj.houde@bnc.ca

Monsieur le Président,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Soutien aux membres des communautés autochtones, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'une somme non récurrente de 228 459 $ pour l'année universitaire 2023-2024 est accordée à l'Université Laval, afin de soutenir le *Programme des facultés de médecine pour les Premières Nations et les Inuit* (PFMPNIQ), regroupant les quatre facultés de médecine du Québec ainsi que la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec

Gouvernement du Québec
Cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 15 février 2024

Madame Guylaine Simard
Présidente du conseil d'administration
Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université,
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
gsimard@museedufjord.com

Madame la Présidente,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Soutien aux membres des communautés autochtones, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'une somme non récurrente de 400 000 $ pour l'année universitaire 2023-2024 a été accordée à l'Université du Québec à Chicoutimi, afin de soutenir les projets visant l'accueil et le soutien des étudiants issus des Premières Nations et des Inuit ainsi que les activités de sensibilisation des communautés universitaires.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.



Pascale Déry

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 27 août 2024

Monsieur Haig Basmajian
Président du conseil d'administration
Collège Vanier
821, avenue Sainte-Croix
Montréal (Québec) H4L 3X9
Haig.basmajian@gmail.com

Monsieur le Président du conseil d'administration,

En réponse à votre demande de soutien financier, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'un montant de 315 079 $, soit 300 000 $ en 2024-2025 et 15 079 $ en 2025-2026, est accordé au Collège Vanier pour soutenir un projet d'offre de formation personnalisée de technicien en soutien intégré dans les communautés nordiques du Nunavik visant le soutien à la réussite de membres du personnel de la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq. Cette aide vous sera versée sous réserve de l'allocation des crédits appropriés pour l'exercice financier 2025-2026.

Ce financement est rendu possible grâce aux mesures *Soutenir l'offre de formation auprès des Autochtones sur le territoire du Plan Nord* et *Soutenir l'accessibilité, la persévérance et la réussite des étudiants autochtones* du Plan d'action nordique 2023-2028 de la Société du Plan Nord (PAN).

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du conseil d'administration, nos salutations

Pascale Déry

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec

Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 2 décembre 2024

Monsieur Yannick Dubé
Président du conseil d'administration
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières
3900, rue Laurent-Létourneau
Trois-Rivières (Québec) G8Y 6G3
nik7106@hotmail.com

Monsieur le Président du conseil d'administration,

En réponse à votre demande de soutien financier, je vous annonce qu'une aide financière non récurrente de 20 000 $ est accordée en 2024-2025 au Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières pour soutenir l'organisation et la tenue du Salon carrières Santé et Justice 2024.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit du ministère de l'Enseignement supérieur vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention, et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Monsieur Frantz Saintellemy
Chancelier et Président du conseil d'administration
Université de Montréal
2900, boulevard Édouard-Montpetit
Montréal (Québec) H3T 1J4
chancelier@umontreal.ca

Monsieur le Président,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Soutien aux membres des communautés autochtones, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 80 794,75 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025, afin de soutenir les projets visant l'accueil et le soutien des étudiants issus des Premières Nations et Inuit ainsi que les activités de sensibilisation des communautés universitaires.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit du ministère de l'Enseignement supérieur vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce via vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Madame Chantal Arbour
Présidente du conseil d'administration
École nationale d'administration publique
1300, 8e Avenue
Québec (Québec) G1J 5L5
chantal.arbour@cegeplimoilou.ca

Madame la Présidente,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Soutien aux membres des communautés autochtones, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 76 475 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025, afin de soutenir les projets visant l'accueil et le soutien des étudiants issus des Premières Nations et Inuit ainsi que les activités de sensibilisation des communautés universitaires.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit du ministère de l'Enseignement supérieur vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce via vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.



Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Monsieur Yves Mauffette
Président du conseil d'administration
Institut national de la recherche scientifique
490, rue de la Couronne
Québec (Québec) G1K 9A9
president.ca@inrs.ca

Monsieur le Président,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Soutien aux membres des communautés autochtones, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 54 625 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025, afin de soutenir les projets visant l'accueil et le soutien des étudiants issus des Premières Nations et Inuit ainsi que les activités de sensibilisation des communautés universitaires.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit du ministère de l'Enseignement supérieur vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce via vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Monsieur Jean Houde
Président du conseil d'administration
Université Laval
2325, rue de l'Université
Québec (Québec) G1V 0A6
jeanj.houde@bnc.ca

Monsieur le Président,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Soutien aux membres des communautés autochtones, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 120 214,77 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025, afin de soutenir les projets visant l'accueil et le soutien des étudiants issus des Premières Nations et Inuit ainsi que les activités de sensibilisation des communautés universitaires.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit du ministère de l'Enseignement supérieur vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce via vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Madame Monique Leroux
Présidente du conseil d'administration
Université de Sherbrooke
2500, boulevard de l'Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
presidence_CA@USherbrooke.ca

Madame la Présidente,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Soutien aux membres des communautés autochtones, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 133 962,35 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025, afin de soutenir les projets visant l'accueil et le soutien des étudiants issus des Premières Nations et Inuit ainsi que les activités de sensibilisation des communautés universitaires.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit du ministère de l'Enseignement supérieur vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce via vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.



Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Monsieur Charles Sirois
Président du conseil d'administration
École de technologie supérieure
1100, rue Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec) H3C 1K3
direction.generale@etsmtl.ca

Monsieur le Président,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Soutien aux membres des communautés autochtones, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 6 285,81 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025, afin de soutenir les projets visant l'accueil et le soutien des étudiants issus des Premières Nations et Inuit ainsi que les activités de sensibilisation des communautés universitaires.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit du ministère de l'Enseignement supérieur vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce via vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.



Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Madame Marta Acevedo
Présidente du conseil d'administration
Université du Québec à Trois-Rivières
3351, boulevard des Forges
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7
presidenceca@uqtr.ca

Madame la Présidente,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Soutien aux membres des communautés autochtones, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 77 567,50 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025, afin de soutenir les projets visant l'accueil et le soutien des étudiants issus des Premières Nations et Inuit ainsi que les activités de sensibilisation des communautés universitaires.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit du ministère de l'Enseignement supérieur vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce via vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Madame Guylaine Simard
Présidente du conseil d'administration
Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Saguenay (Québec) G7H 2B1
gsimard@museedufjord.com

Madame la Présidente,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Soutien aux membres des communautés autochtones, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 118 672,16 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025, afin de soutenir les projets visant l'accueil et le soutien des étudiants issus des Premières Nations et Inuit ainsi que les activités de sensibilisation des communautés universitaires.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit du ministère de l'Enseignement supérieur vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce via vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Président, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Madame Nadine Rouleau
Présidente du conseil d'administration
Université du Québec à Rimouski
300, allée des Ursulines
Rimouski (Québec) G5L 3A1
secgen@uqar.ca

Madame la Présidente,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Soutien aux membres des communautés autochtones, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 33 649 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025, afin de soutenir les projets visant l'accueil et le soutien des étudiants issus des Premières Nations et Inuit ainsi que les activités de sensibilisation des communautés universitaires.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit du ministère de l'Enseignement supérieur vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce via vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Madame Marie-Josée Douville
Présidente du conseil d'administration
Télé-université
455, rue du Parvis
Québec (Québec) G1K 9H6
mjdouville@drolet-douville.com

Madame la Présidente,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Soutien aux membres des communautés autochtones, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 114 799,90 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025, afin de soutenir les projets visant l'accueil et le soutien des étudiants issus des Premières Nations et Inuit ainsi que les activités de sensibilisation des communautés universitaires.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit du ministère de l'Enseignement supérieur vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce via vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Madame Helen Antoniou
Présidente du conseil d'administration
Université Concordia
1455, boulevard de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3G 1M8
hantoniou@elenicoconsulting.com

Madame la Présidente,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Soutien aux membres des communautés autochtones, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 116 897,50 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025, afin de soutenir les projets visant l'accueil et le soutien des étudiants issus des Premières Nations et Inuit ainsi que les activités de sensibilisation des communautés universitaires.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit du ministère de l'Enseignement supérieur vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce via vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Madame Murielle Lortie
Présidente du conseil d'administration
Université Bishop's
2600, rue du Collège
Sherbrooke (Québec) J1M 1Z7
muriellelortie@claridgeinc.com

Madame la Présidente,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Soutien aux membres des communautés autochtones, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 79 971 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025, afin de soutenir les projets visant l'accueil et le soutien des étudiants issus des Premières Nations et Inuit ainsi que les activités de sensibilisation des communautés universitaires.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit du ministère de l'Enseignement supérieur vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce via vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Monsieur Simon Prévost
Président du Conseil d'administration
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
simon.prevost@desjardins.com

Monsieur le Président,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Soutien aux membres des communautés autochtones, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 139 185,81 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025, afin de soutenir les projets visant l'accueil et le soutien des étudiants issus des Premières Nations et Inuit ainsi que les activités de sensibilisation des communautés universitaires.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit du ministère de l'Enseignement supérieur vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce via vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.



Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Monsieur Vincent Guimont
Président du conseil d'administration
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
445, boulevard de l'Université
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
vguimont@telebec.com

Monsieur le Président,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Soutien aux membres des communautés autochtones, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 220 248 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025, afin de soutenir les projets visant l'accueil et le soutien des étudiants issus des Premières Nations et Inuit ainsi que les activités de sensibilisation des communautés universitaires.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit du ministère de l'Enseignement supérieur vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce via vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Madame Maryse Bertrand
Présidente du conseil d'administration
Université McGill
845, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 2T5
bog.mcgill@mcgill.ca

Madame la Présidente,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Soutien aux membres des communautés autochtones, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 229 249,33 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025, afin de soutenir les projets visant l'accueil et le soutien des étudiants issus des Premières Nations et Inuit ainsi que les activités de sensibilisation des communautés universitaires.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit du ministère de l'Enseignement supérieur vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce via vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Monsieur Patrick Duguay
Président du conseil d'administration
Université du Québec en Outaouais
283, boulevard Alexandre-Taché, pavillon Alexandre-Taché
Gatineau (Québec) J9A 1L8
pduguay@cdrol.coop

Monsieur le Président,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Soutien aux membres des communautés autochtones, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 77 349 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025, afin de soutenir les projets visant l'accueil et le soutien des étudiants issus des Premières Nations et Inuit ainsi que les activités de sensibilisation des communautés universitaires.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit du ministère de l'Enseignement supérieur vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce via vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.



Pascale Déry

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Madame Isabelle Fontaine
Présidente du conseil d'administration
Cégep de Sherbrooke
475, rue du Cégep
Sherbrooke (Québec) J1E 4K1
communications@cegepsherbrooke.qc.ca

Madame la Présidente du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 42 000 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Monsieur David Maden
Président du conseil d'administration
Cégep de Shawinigan
2263, avenue du Collège
Shawinigan (Québec) G9N 6V8
presidence-ca@cshawi.ca

Monsieur le Président du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 94 000 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Madame Emmanuelle Richard
Présidente du conseil d'administration
Cégep de Lanaudière-Joliette
781, rue Notre-Dame
Repentigny (Québec) J5Y 1B4
Emmanuelle.richard@entraidedjm.org

Madame la Présidente du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 23 610 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Madame Sylvie Quéré
Présidente du conseil d'administration
Cégep de Maisonneuve
3800, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1X 2A2
dg@cmaisonneuve.qc.ca

Madame la Présidente du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 30 050 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Monsieur Jean-François Bolduc
Président du conseil d'administration
Cégep de Valleyfield
169, rue Champlain
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1X6
jean-francois.bolduc@desjardins.com

Monsieur le Président du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 13 500 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du conseil d'administration, mes salutations distinguées.



Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Madame Erin Connel
Présidente du conseil d'administration
Collège Héritage
325, boulevard de la Cité-des-Jeunes
Gatineau (Québec) J8Y 6T3
BOGchair@cegep-heritage.qc.ca

Madame la Présidente du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 138 800 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Monsieur Samuel Desjardins-Drapeau
Président du conseil d'administration
Cégep de Rivière-du-Loup
80, rue Frontenac
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1R1
presidence@cegeprdl.ca

Monsieur le Président du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 2700 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Madame Carmen Gloria Sanchez
Présidente du conseil d'administration
Cégep de Saint-Jérôme
455, rue Fournier
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4V2
csanchez@cstj.qc.ca

Madame la Présidente du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 35 000 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Monsieur Jacob Burns
Président du conseil d'administration
Cégep Champlain à Lennoxville
2580, rue Collège
Sherbrooke (Québec) J1M 2K3
chair@crcmail.net

Monsieur le Président du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 150 633 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Monsieur Christian Gagnon
Président du conseil d'administration
Cégep de Drummondville
960, rue Saint-Georges
Drummondville (Québec) J2C 6A2
christian.j.gagnon@desjardins.com

Monsieur le Président du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 12 900 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Monsieur Joseph Noumbissi
Président du conseil d'administration
Cégep de St-Hyacinthe
3000, avenue Boullé
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1H9
noumbissi@gmail.com

Monsieur le Président du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 16 430 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Monsieur Serge Le Guellec
Président du conseil d'administration
Cégep de Rimouski
60, rue de l'Évêché Ouest
Rimouski (Québec) G5L 4H6
sergealeguellec@gmail.com

Monsieur le Président du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 35 329 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Madame Christine Garcia
Présidente du conseil d'administration
Cégep de Sainte-Foy
2410, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 1T3
christine.garcia@cssdd.gouv.qc.ca

Madame la Présidente du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 41 927 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Monsieur Charles Nadeau
Président du conseil d'administration
Cégep de Trois-Rivières
3500, rue De Courval
Trois-Rivières (Québec) G9A 5E6
dir.generale@cegeptr.qc.ca

Monsieur le Président du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 44 745 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Madame Louise Hénault-Éthier
Présidente du conseil d'administration
Cégep d'Ahuntsic
9155, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec) H2M 1Y8
louisehenaultethier@hotmail.com

Madame la Présidente du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 44 008 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Madame Nadine Gelly
Présidente du conseil d'administration
Cégep du Vieux Montréal
255, rue Ontario Est
Montréal (Québec) H2X 1X6
nadinegelly@icloud.com

Madame la Présidente du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 51 700 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Monsieur Guillaume Marquis
Président du conseil d'administration
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boulevard du Collège
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5
gmarquis@moreau.ca

Monsieur le Président du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 98 843 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Madame Mélanie Charest
Présidente du conseil d'administration
Cégep François-Xavier-Garneau
1660, boulevard de l'Entente
Québec (Québec) G1S 4S3
ME.melanie.charest@cssdd.gouv.qc.ca

Madame la Présidente du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 51 700 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Madame Christiane Pichette
Présidente du conseil d'administration
Cégep Montmorency
475, boulevard de l'Avenir
Laval (Québec) H7N 5H9
cpichette@cjelaval.qc.ca

Madame la Présidente du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 37 829 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Madame Myreille Lalancette
Présidente du conseil d'administration
Cégep de Baie-Comeau
537, boulevard Blanche
Baie-Comeau (Québec) G5C 2B2
secretariatgeneral@cegepbc.ca

Madame la Présidente du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 14 828 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Monsieur Philippe Harvey
Président du conseil d'administration
Cégep de Sept-Îles
175, rue De La Vérendrye
Sept-Îles (Québec) G4R 5B7
philippe@locationdelanse.ca

Monsieur le Président du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 14 186 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Monsieur Patrice Gobeil
Président du conseil d'administration
Collège d'Alma
675, boulevard Auger Ouest
Alma (Québec) G8B 2B7
presidence.ca@collegealma.ca

Monsieur le Président du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 58 320 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Monsieur Gilles Déry
Président du conseil d'administration
Cégep de Chicoutimi
534, rue Jacques-Cartier Est
Saguenay (Québec) G7H 1Z6
gilles.dery@cqrda.ca

Monsieur le Président du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 46 530 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Madame Valérie Legendre-Guillemin
Présidente du conseil d'administration
Cégep de Jonquière
2505, rue Saint-Hubert
Saguenay (Québec) G7X 7W2
valerie_legendre-guillemin@uqac.ca

Madame la Présidente du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 32 092 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Madame Stéphany Gaudreault
Présidente du conseil d'administration
Cégep de St-Félicien
1105, boulevard Hamel
Saint-Félicien (Québec) G8K 2R8
bmaurino@cegepstfe.ca

Madame la Présidente du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 92 303 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Monsieur Michael Goldwax
Président du conseil d'administration
Collège Dawson
3040, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3Z 1A4
mgoldwax@hotmail.com

Monsieur le Président du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 64 372 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Monsieur Haig Basmajian
Président du conseil d'administration
Vanier College
821, avenue Sainte-Croix
Montréal (Québec) H4L 3X9
haig.basmajian@gmail.com

Monsieur le Président du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 13 061 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Monsieur Stéphane Sélim
Président du conseil d'administration
Cégep John-Abbott
21275, rue Lakeshore
Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3L9
stephane.selim@gmail.com

Monsieur le Président du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 33 116 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Monsieur Jacob Burns
Président du conseil d'administration
Cégep Champlain à St-Lambert
900, Riverside Drive
Saint-Lambert (Québec) J4P 3P2
chair@crcmail.net

Monsieur le Président du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 28 561 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2025

Monsieur Martin Duquette
Président du conseil d'administration
Cégep Marie-Victorin
7000, rue Marie-Victorin
Montréal (Québec) H1G 2J6
martin-duquette@cspi.qc.ca

Monsieur le Président du conseil d'administration,

En réponse à la demande d'aide financière que vous avez transmise dans le cadre du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial, je vous annonce qu'une subvention non récurrente de 60 294 $ sera accordée à votre établissement pour l'année 2024-2025.

Votre demande comporte plusieurs éléments positifs qui répondent aux besoins des étudiants autochtones. Les activités et services proposés par votre établissement pour les soutenir favoriseront leur réussite et leur inclusion à l'enseignement collégial.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du conseil d'administration, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 20 janvier 2025

Monsieur Guillaume Marquis
Président du conseil d'administration
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Campus de Rouyn-Noranda
425, boul. du Collège
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5
Gmarquis@moreau.ca

Monsieur le Président,

En réponse à votre demande de soutien financier, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière maximale de 2 150 000 $ est accordée au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue pour les exercices financiers 2024-2025 à 2027-2028 afin d'assurer la formation comprise à l'attestation d'études collégiales *EWA.1H – AEC – pilotage d'avion privé et commercial multimoteur aux instruments et hydravion.* Cette aide financière vise le démarrage de deux cohortes au cours des exercices financiers 2024-2025 à 2027-2028. Le montant de l'aide sera versé comme suit : 822 900 $ en 2024-2025, 240 166 $ en 2025-2026, 549 434 $ en 2026-2027 et 537 500 $ en 2027-2028, sous réserve de l'allocation des crédits appropriés pour les exercices financiers 2025-2026 à 2027-2028.

La direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le11 mars 2025

Monsieur Mike McKenzie
Chef Innu Utshimau
Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam
265, boulevard des Montagnais, C.P. 8000
Uashat (Québec) G4R 4L9
mike.mckenzie@itum.qc.ca

Monsieur le Chef Innu Utshimau,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente de 85 140 $, soit 50 000 $ en 2024-2025 et 35 140 $ en 2025-2026, sous réserve de l'allocation des crédits appropriés pour l'exercice 2025-2026, conformément à la Loi, est accordée pour la réalisation du projet Salon interuniversitaire 2025. Ce financement est rendu possible grâce à la mesure *Soutenir l'accessibilité, la persévérance et la réussite des étudiants autochtones* du Plan d'action nordique 2023-2028.

Le Secteur de l'accessibilité, de la réussite et de l'expérience étudiante du Ministère vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications par courriel à dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Chef Innu Utshimau, mes salutations distinguées.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
Cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 16 février 2026

Monsieur Jean Houde
Président du conseil d'administration
Université Laval
2325, rue de l'Université
Québec (Québec) G1V 0A6
jeanj.houde@bnc.ca

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente de 23 870 $, soit de 1 100 $ en 2025-2026 et de 22 770 $ en 2026-2027, est accordée à l'Université Laval pour soutenir le projet de stages en travail social et en criminologie pour les Premières Nations et les Inuit au Québec. Ce projet sera réalisé en collaboration avec la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador. Cette aide vous sera versée sous réserve de l'allocation des crédits appropriés pour l'exercice financier 2026-2027.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Martine Biron

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 18 mars 2026

Monsieur Frantz Saintellemy
Chancelier et président du conseil d'administration
Université de Montréal
2900, boulevard Édouard-Montpetit
Montréal (Québec) H3T 1J4
chancelier@umontreal.ca

Monsieur le Chancelier,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente de 64 450 $, soit 28 250 $ en 2025-2026 et 36 200 $ en 2026-2027, est accordée à l'Université de Montréal pour soutenir la réalisation du projet Shipua – Unamen Shipu et Pakua Shipi. Cette aide vous sera versée sous réserve de l'allocation des crédits appropriés pour l'exercice financier 2026-2027.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Chancelier, mes salutations distinguées.

Martine Biron

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 18 mars 2026

Monsieur Dany Potvin
Président du conseil d'administration
Cégep de Trois-Rivières
3500, rue De Courval
Case postale 97
Trois-Rivières (Québec) G9A 5E6
dpotvin@telipso.com

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente de 55 650 $, soit 19 950 $ en 2025-2026 et 35 700 $ en 2026-2027, est accordée au Cégep de Trois-Rivières pour soutenir le projet de stages interordres. Cette aide vous sera versée sous réserve de l'allocation des crédits appropriés pour l'exercice financier 2026-2027.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Martine Biron

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 18 mars 2026

Madame Mélissa Denis
Présidente du conseil d'administration
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
Simon.prevost@desjardins.com

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente de 90 648 $, soit 83 560 $ en 2025-2026 et 7 088 $ en 2026-2027, est accordée à l'Université du Québec à Montréal pour soutenir la réalisation du projet d'école d'été Wapikoni. Cette aide vous sera versée sous réserve de l'allocation des crédits appropriés pour l'exercice financier 2026-2027.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.



Martine Biron

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 18 mars 2026

Monsieur François Giroux
Président du conseil d'administration
Cégep Beauce-Appalaches
1055, 116e Rue Est
Saint-Georges (Québec) G5Y 3G1
presidenceca@cegepba.qc.ca

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente de 155 042 $, soit 81 730 $ en 2025-2026 et 73 312 $ en 2026-2027, est accordée au Cégep Beauce-Appalaches pour soutenir le projet de cours de philosophie *Réflexions sur la pensée des Premières Nations*. Cette aide vous sera versée sous réserve de l'allocation des crédits appropriés pour l'exercice financier 2026-2027.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.



Martine Biron

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 24 août 2026

Madame Nicole O'Bomsawin
Présidente du conseil d'administration
La Boîte Rouge VIF
555, boulevard de l'Université
Saguenay (Québec) G7H 2B1
info@laboiterougevif.com

Madame la Présidente,

Par la présente, je vous annonce qu'une aide financière non récurrente de 28 403 $ pour l'exercice financier 2026-2027 est accordée pour la réalisation du projet « Atikamekw Iskwew et Innushkueu – Parcours de vie, portraits féminins et réflexion comparative sur la sagesse, les valeurs et l'éthique du travail ». Ce financement est rendu possible grâce au Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027 du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit.

Le secteur de l'accessibilité, de la réussite et de l'expérience étudiante du Ministère vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Martine Biron

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec

Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur
et ministre responsable de la Condition féminine

Québec, le 14 août 2026

Monsieur Vincent Guimont
Président du conseil d'administration
Bureau du rectorat
Université du Québec en Abitibi Témiscamingue
445, boul. de l'Université
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
rectorat@uqat.ca

Monsieur le Président,

En réponse à votre demande de financement pour le projet de l'offre et de déploiement de la formation des maîtres inuit à temps complet à Inukjuak, je vous annonce qu'un financement de 50 000 $ est accordé à votre établissement, soit 40 000 $ en 2026-2027 et 10 000 $ en 2027-2028, sous réserve de l'allocation des crédits appropriés pour l'exercice financier 2027-2028. Les fonds sont disponibles dans le cadre du Plan d'action nordique 2023-2028.

La Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en mentionnant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.



Martine Biron

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 26 mars 2021

Monsieur Luc Bourassa
Président du conseil d'administration
Cégep de Baie-Comeau
537, boulevard Blanche
Baie-Comeau (Québec) G5C 2B2

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente totalisant 233 061 $ sur deux ans sera accordée au Cégep de Baie-Comeau, sous réserve de l'allocation, conformément à la loi, des crédits appropriés pour l'exercice financier 2021-2022.

Cette aide permettra de soutenir le projet de passerelle entre la formation générale aux adultes et le collégial pour les étudiants autochtones. Elle est de 130 843 $ pour l'année scolaire 2020-2021 et de 102 218 $ pour 2021-2022.

Le Secteur de la performance, du financement et du soutien à la gestion vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

La ministre,

Danielle McCann

c. c. M. Claude Montigny, directeur général, Cégep de Baie-Comeau

Québec
675, boulevard René-Lévesque Est
Aile René-Lévesque, bloc 4, 3e étage
Québec (Québec) G1R 6C8
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

PAR COURRIEL

Québec, le 26 mars 2021

Madame Marie-Josée Bergeron
Présidente du conseil d'administration
Cégep de Trois-Rivières
3500, rue De Courval
Case postale 97
Trois-Rivières (Québec) G9A 5E6

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière non récurrente totalisant 99 859 $ sur deux ans sera accordé au Cégep de Trois-Rivières, sous réserve de l'allocation, conformément à la loi, des crédits appropriés pour l'exercice financier 2021-2022.

Cette aide sera de 54 446 $ pour l'année scolaire 2020-2021 et de 45 413 $ pour 2021-2022. Elle permettra de soutenir le projet de transfert des résultats de la recherche *Dégager des pistes de solution visant l'inclusion des étudiants autochtones dans les collèges par la sécurisation culturelle des milieux d'étude afin d'améliorer leur persévérance et leur réussite scolaires*, ainsi que la mise en application de ces recommandations au sein de votre établissement.

Le Secteur de la performance, du financement et du soutien à la gestion vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.



Danielle McCann

c. c. M. Louis Gendron, directeur général, Cégep de Trois-Rivières

Québec
675, boulevard René-Lévesque Est
Aile René-Lévesque, bloc 4, 3e étage
Québec (Québec) G1R 6C8
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 13 juillet 2021

Monsieur Luc Dion
Président du conseil d'administration
Cégep de Sept-Îles
175, rue De La Vérendrye
Sept-Îles (Québec) G4R 5B7

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière totalisant 38 750 $ en 2021-2022 sera attribuée au Cégep de Sept-Îles afin de soutenir le projet-pilote de dépistage et de soutien au diagnostic pour les étudiants autochtones fréquentant le Cégep et le pavillon Alouette de l'Université du Québec à Chicoutimi, présenté par votre établissement au nom du sous-comité sectoriel en éducation de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones à Sept-Îles.

Le Secteur de la performance, du financement et du soutien à la gestion vous fera parvenir les documents relatifs à cette subvention et vous informera des conditions qui s'y rattachent.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

La ministre,

Danielle McCann

Québec
675, boulevard René-Lévesque Est
Aile René-Lévesque, bloc 4, 3e étage
Québec (Québec) G1R 6C8
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Québec
© Éditeur officiel du Québec

chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCES AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

CHAPITRE II
ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS

SECTION I
DROIT D'ACCÈS

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:
1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;
2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

56. Le nom d'une personne physique n'est pas un renseignement personnel, sauf lorsqu'il est mentionné avec un autre renseignement la concernant ou lorsque sa seule mention révélerait un renseignement personnel concernant cette personne.

1982, c. 30, a. 56; 2006, c. 22, a. 110.

59. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée.

Toutefois, il peut communiquer un tel renseignement sans le consentement de cette personne, dans les cas et aux strictes conditions qui suivent:
1° au procureur de cet organisme si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi que cet organisme est chargé d'appliquer, ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;
2° au procureur de cet organisme, ou au procureur général lorsqu'il agit comme procureur de cet organisme, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une procédure judiciaire autre qu'une procédure visée dans le paragraphe 1°;
3° à un organisme qui, en vertu de la loi, est chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;
4° à une personne à qui cette communication doit être faite en raison d'une situation d'urgence mettant en danger la vie, la santé ou la sécurité de la personne concernée;
5° à une personne qui est autorisée par la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 125, à utiliser ce renseignement à des fins d'étude, de recherche ou de statistique;

6° *(paragraphe abrogé);*
7° *(paragraphe abrogé);*
8° à une personne ou à un organisme, conformément aux articles 61, 66, 67, 67.1, 67.2, 68 et 68.1;
9° à une personne impliquée dans un événement ayant fait l'objet d'un rapport par un corps de police ou par une personne ou un organisme agissant en application d'une loi qui exige un rapport de même nature, lorsqu'il s'agit d'un renseignement sur l'identité de toute autre personne qui a été impliquée dans cet événement, sauf s'il s'agit d'un témoin, d'un dénonciateur ou d'une personne dont la santé ou la sécurité serait susceptible d'être mise en péril par la communication d'un tel renseignement.

1982, c. 30, a. 59; 1983, c. 38, a. 55; 1984, c. 27, a. 1; 1985, c. 30, a. 5; 1987, c. 68, a. 5; 1990, c. 57, a. 13; 2006, c. 22, a. 32; 2005, c. 34, a. 37.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir* :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Téléc. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Téléc. : 514 844-6170

b) *Motifs* :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais* :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).